

zone bleue
zone bleue

RAPPORT ANNUEL

2015

**accueil . informations . orientation
prévention . réduction des risques
toxicomanie . Yverdon**

Comité de l'AFPT en 2015

Président : Gildo Dall'Aglio, ancien directeur du Centre social régional d'Yverdon-les-Bains

Trésorier : Guy Baggiolini, responsable de formation à l'ARPIH

Membres du comité :

- Christine Fauth, pharmacienne responsable à la Pharmacie de la Gare,
- Elisabeth Lacroix, Responsable pôle urgences-médecine-pédiatrie-psychiatrie eHnv, site d'Yverdon
- Laurianne Mer, médecin, UTAd

Collaboratrices et collaborateurs de Zone Bleue

- Pierre-Yves Bassin, directeur et éducateur, (70% + 30% UTAd)
- Delphine Ducraux, infirmière (80%)
- Valentine Fontanellaz, éducatrice (50%)
- Antonietta Martelli, entretien des locaux (30%)
- José Oberson, éducateur spécialisé (80%)
- Vanessa Oguey, assistante sociale (80%)
- Michael Thévenaz, cuisinier-éducateur social (80%)
- Véronique Willommet, secrétaire (30%)
- Mélanie Placi, éducatrice (80%) à l'UTAd
- Florence Pascal, cuisinière remplacement

Stagiaires

- Marion Wittwer, stagiaire éducatrice EESP
- Raphaël Bioley, stagiaire infirmier HES SO La Source
- Florence Jeckelmann, stagiaire infirmière HESAV
- Marie-Emmanuelle Jornod, stagiaire infirmière HESAV

Billet du Président

L'année écoulée a été marquée par une transition au sein de notre association dont le Président, Dr. Jean-Pierre Voegeli, a remis les rennes au soussigné lors de notre dernière assemblée générale.

Je souhaite encore remercier chaleureusement notre désormais ancien Président pour son engagement et sa disponibilité envers notre centre d'accueil ainsi que l'énergie et la motivation dont il a toujours fait preuve dans la prise en charge des personnes touchées par la toxicomanie.

En tant que membres fondateurs de l'Association nous avons fait un long bout de chemin ensemble. Je crois pouvoir dire qu'avec la collaboration efficace des équipes qui se sont succédées, l'AFPT par son Centre d'accueil « Zone Bleue » représente désormais un maillon indispensable de la chaîne thérapeutique mise en place dans le Nord Vaudois.

Par leur professionnalisme, nos collaborateurs ont développé un véritable pôle de compétences dans la prise en charge à bas seuil. Cette reconnaissance se traduit par divers mandats ou collaborations qui ont été attribués par l'Etat ou les communes :

- Projet DCIST (dispositif cantonal d'incitation et de suivi pour les personnes toxico-dépendantes)
- Très forte implication de notre Directeur dans la mise en place, puis la collaboration avec l'UTAD (unité de traitement des addictions)
- Création d'un nouveau poste d'éducatrice à disposition des communes pour intervenir en amont et prévenir d'éventuels dérapages de la population marginale.

Sur un plan plus matériel, nous allons prochainement signer avec l'Etat une convention, sous forme de mandat de prestations, qui formalise les prestations dispensées par Zone Bleue et nous attribue une subvention annuelle indispensable pour remplir notre mission. Les communes de notre région sont également partie prenante puisqu'elles continuent à soutenir notre Centre par une subvention calculée par nombre d'habitants.

Je tiens ici à remercier les autorités politiques cantonales et communales pour leur soutien sans faille depuis près de 20 ans.

Oui, VINGT ANS !! C'était le 1^{er} juillet 1997 que s'ouvrait notre Centre Zone Bleue et ce sera ainsi l'occasion en 2017 de marquer ce jubilé.

Mes remerciements et ma reconnaissance vont également à mes collègues du comité toujours motivés par notre action et à notre équipe socio-éducative qui, jour après jour, accomplit un travail difficile et important pour les usagers...mais aussi pour le vivre ensemble au sein de notre société.

Gildo Dall'Aglio, Président
Mai 2016

Rapport de la Direction

Une page de l'Histoire de Zone Bleue s'est tournée lors de l'assemblée générale 2015 de l'Association en Faveur des Personnes touchées par la Toxicomanie (AFPT). Président et membre fondateur, le Dr. Jean-Pierre Voegeli a fait valoir son droit à la retraite, après un engagement de plus de 20 ans pour la cause, engagement débuté bien avant la création de l'Association et l'ouverture de Zone Bleue en juin 1997. Défenseur acharné et infatigable de l'accès aux soins des personnes souffrant d'addictions, en cabinet privé, dans de nombreuses commissions et dans le secteur associatif, il a activement œuvré à l'ouverture de Zone Bleue et à celle de l'Unité de Traitement des Addictions (UTAd) à Yverdon. Pour un bon nombre de nos usagers, il a été le médecin traitant, pour l'équipe de Zone Bleue il a été le répondant et la référence médicale, et pour la région il a été la référence addictologique. Ce rapport d'activité est pour nous l'occasion de le remercier vivement pour cet engagement sans faille et pour le soutien qu'il a témoigné à la Direction et aux collaborateurs en ses qualités de Président, de médecin et d'Homme. Un immense MERCI à toi, Jean-Pierre, pour cette aventure que nous avons parcourue ensemble tantôt dans le calme et tantôt dans la tempête.

La représentation médicale au sein du Comité est désormais assurée par la Dresse Laurianne Mer, addictologue confirmée et médecin généraliste à l'UTAd. La composition du comité rassemble les compétences et les références sociales, pharmaciennes, soignantes, médicales et de formation, représentées par des cadres de différentes institutions partenaires de la région. Nous saisissons l'occasion de remercier M. Gildo dall'Aglio, lui aussi membre fondateur de Zone Bleue et désormais Président de l'Association, Mmes Christine Fauth, Elisabeth Lacroix et Laurianne Mer et M. Guy Baggiolini pour leur engagement dans la réflexion, la gestion et l'orientation stratégique de l'Association et pour leur soutien à l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs de Zone Bleue.

« Il n'y a pas de vent favorable à celui qui ne sait pas où il va » disait Sénèque. Animés par le besoin constant de trouver le sens (dans tous les sens du terme) de notre travail, nous avons ouvert en équipe un gros chantier de clarification de notre vision, de nos missions, de notre identité et des valeurs qui sous-tendent notre intervention et que nous entendons défendre.

Nous considérons la personne souffrant d'addiction comme une personne capable de se responsabiliser par rapport à ses comportements et de les modifier en tenant compte des autres. Nous la considérons comme un citoyen à part entière, ayant droit à la participation sociale et à la santé malgré le fait que certains de ses comportements sont illégaux. Dans un centre d'accueil non-médicalisé à bas seuil d'accessibilité, au travers des prestations disponibles, notre mission est d' « aller les chercher », de créer la rencontre et d'entrer en relation avec eux afin de créer un lien qui permettra d'aborder à la fois les droits et les devoirs, de travailler sur cette responsabilité citoyenne et d'ouvrir des possibilités de travail personnel et de changement.

Dans un contexte de gestion publique qui donne une part prépondérante aux aspects quantitatifs, nous nous sommes donnés pour objectif d'équipe de valoriser la qualité. Car en fin de compte, si nous présentons chaque année des chiffres issus de notre monitoring des prestations, nous constatons que le sens de notre démarche reste un élément difficile à communiquer, à comprendre et à appréhender depuis l'extérieur.

2016 sera donc l'année de la poursuite de cette réflexion qui nous mènera naturellement vers 2017, année de nos 20 ans, avec une philosophie et une ligne pédagogique clarifiées.

Je m'en voudrais de terminer ce rapport annuel sans vous adresser, chers collègues, mes vifs remerciements, ma reconnaissance et mon admiration pour la qualité du travail accompli. Votre disponibilité, votre engagement, votre savoir-faire et votre savoir-être sont les éléments indispensables pour que notre embarcation garde le cap quelle que soit la météo et pour que nos usagers puissent s'abriter pour reprendre leur souffle, se retaper et envisager la suite de leurs parcours.

MERCI !

Pierre-Yves Bassin, Directeur
avril 2016

Les activités 2015 de Zone Bleue en chiffres

Fréquentation

Année après année, la fréquentation augmente, et il n'est pas rare d'avoir 80 personnes différentes sur une journée.

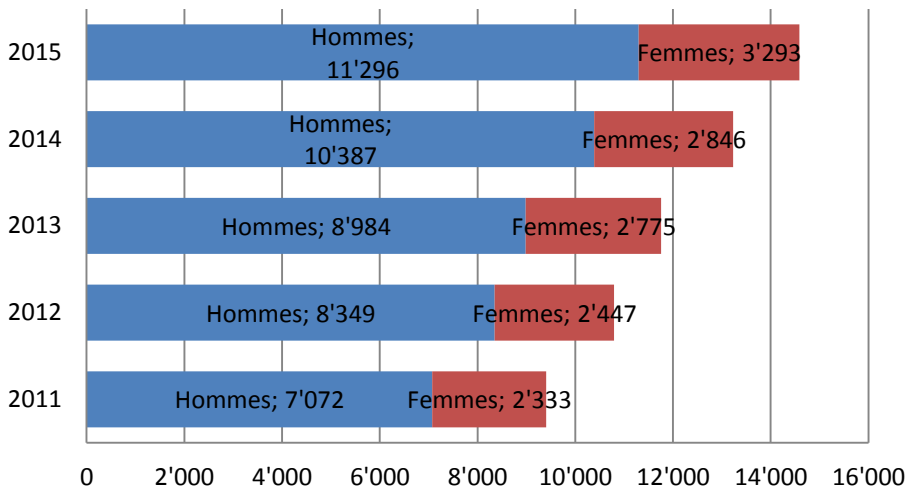
Face à cela, et pour éviter un encombrement qui prêterait inévitablement la disponibilité et la qualité de l'accueil que nous tenons à maintenir, nous intensifions nos accompagnements extérieurs, dans le réseau. Nous ne pouvons ni ne voulons répondre à toutes les demandes et le réseau médico-social est riche en compétences multiples. Nous nous efforçons d'ouvrir des passerelles vers l'extérieur pour que nos usagers puissent s'inscrire dans des démarches hors Zone Bleue.

En conséquence d'une fréquentation parfois trop massive, les risques de tensions et de violences augmentent. La sécurité des collaborateurs, du groupe et des personnes devient parfois difficile à garantir. Pourtant, pour offrir disponibilité, écoute et prestations de qualité, les collaboratrices et collaborateurs de Zone Bleue doivent être en sécurité. Pour prendre le risque de l'introspection, les personnes accueillies doivent également se sentir en sécurité. Le paramètre sécurité revêt donc une importance prioritaire à Zone Bleue.

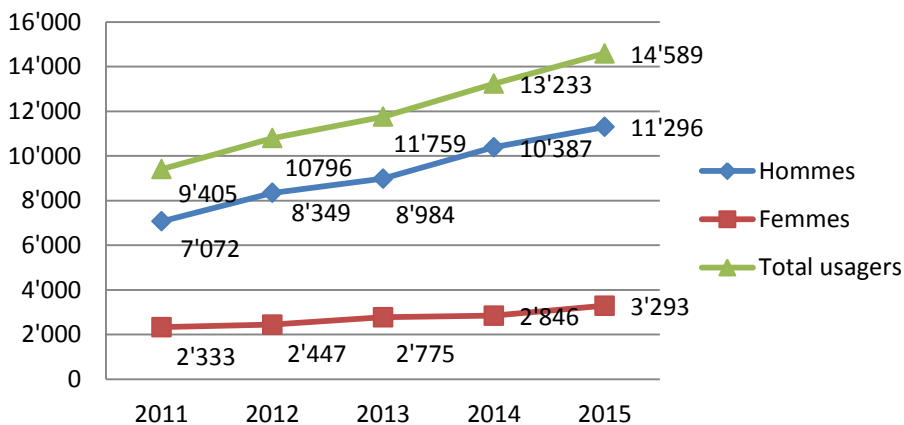
15'487 contacts en 2015, dont 14'589 contacts avec des usagers.

Cela représente **62.83 personnes par jour d'ouverture**, dont 59.18 usagers.

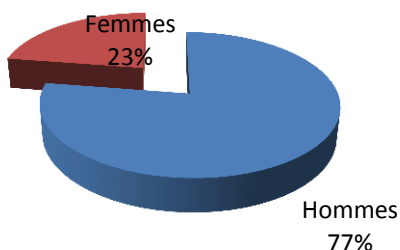
Usagers: fréquentation 2015



Fréquentation - évolution 2011 - 2015



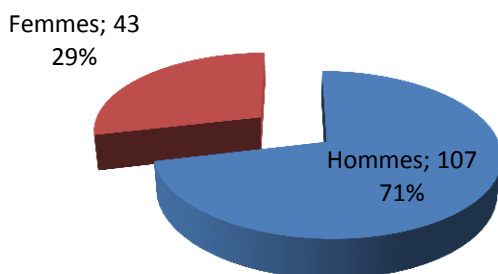
Répartition Homme-Femme



La proportion Hommes-Femmes s'est stabilisée depuis quelques années. Avec seulement 1/4 de femmes, elle est toutefois nettement plus basse qu'en 2010 où elles représentaient 30% de nos clients et qu'il y a 10 ans où elles en représentaient le 1/3.

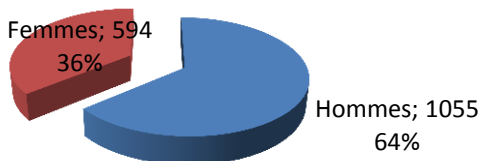
Lorsque nous connaissons les conditions dans lesquelles elles vivent souvent dans ce milieu, nous ne pouvons pas nous satisfaire de cette situation. Ce relativement faible taux de fréquentation des femmes dans les lieux d'accueil nous pousse constamment à nous questionner sur l'accessibilité à nos prestations et nous renvoie inévitablement à la question de la sécurité.

150 nouveaux usagers



Par nouveaux usagers, nous entendons celles et ceux qui ne sont jamais venus à Zone Bleue depuis l'ouverture.

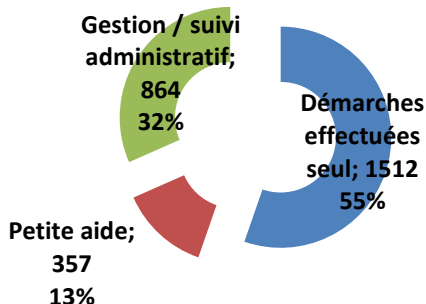
1649 entretiens socio-éducatifs à visée thérapeutique avec les usagers soit 6,7 par jour



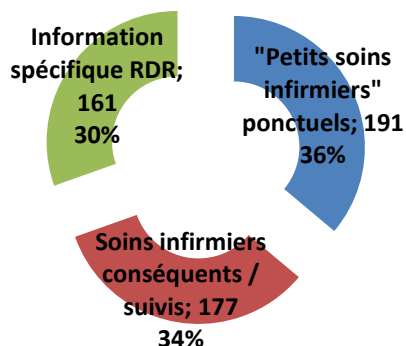
A la question de savoir si c'est la vocation d'un centre d'accueil à bas-seuil de mener des entretiens à visée thérapeutique, nous répondons par l'affirmative.

Partant de la vision de personnes souffrant d'addictions capables de se responsabiliser face à leurs comportements et de les modifier en tenant compte des autres, nous introduisons la notion de changement. Prendre soin de soi, mobiliser les ressources, les compétences et motiver le changement, au-travers de petites scènes du quotidien comme au-travers d'entretiens formels, c'est en cela que nous osons parler de démarche thérapeutique.

2733 démarches administratives soit plus de 11 par jour



529 Soins infirmiers à Zone Bleue soit plus de 2 par jour



4'281 repas servis soit plus de 17 par jour, et près de **400 dépannages** sous forme de cornets alimentaires.

645 personnes ayant eu recours aux **prestations d'hygiène personnelle (lessives et soins corporels)**, soit 2.6 par jour.

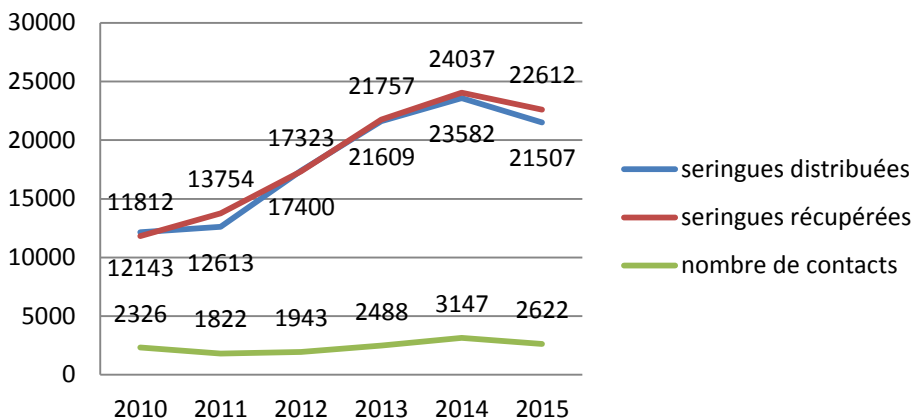
306 passages d'enfants de nos usagers.

Programme d'échange de matériel de consommation

Dans le cadre du programme cantonal de prévention des maladies transmissibles – Echange de matériel stérile pour les personnes toxicodépendantes, nous avons donné **21'507 seringues** (en diminution de 2000 unités par rapport à l'année précédente), ce qui correspond à plus de 87 seringues par jour. En retour, nous en avons récupéré 22'612, soit un taux de retour de plus de 100%.

Cela s'est fait au cours de **2'622 contacts** (10.6 par jour). Par rapport à l'année 2014, cela correspond à 547 contacts de moins (2 par jour).

Matériel d'injection - évolution 2010 - 2015



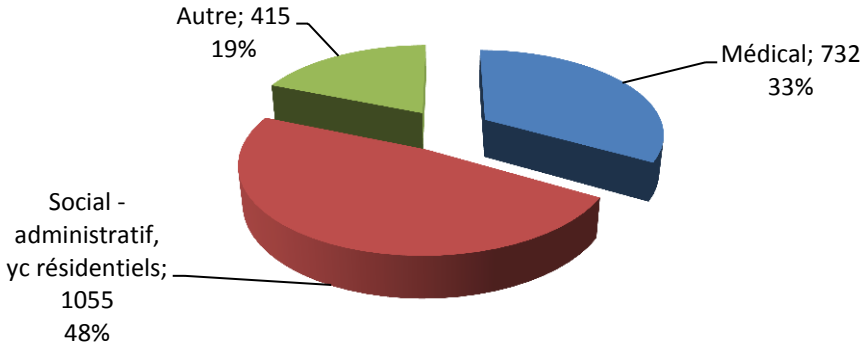
436 feuilles d'aluminium ont été remises.

88 sachets de bicarbonate (pour remplacer l'ammoniac dans la fabrication du free-base).

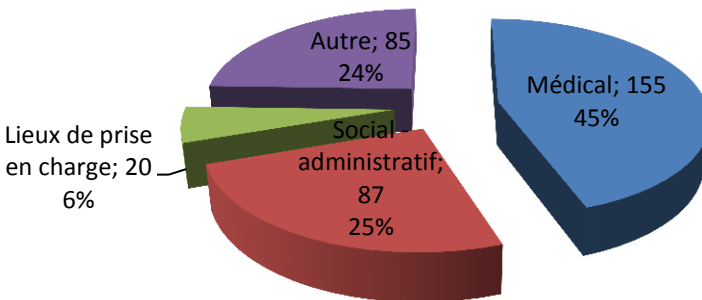
388 « kit sniff » ont été confectionnés par nos soins et distribués aux consommateurs par voie nasale. Ce matériel répond à une réelle demande et est de plus en plus demandé. Il nous permet d'entrer en discussion sur le sujet avec celles et ceux qui pratiquent ce mode de consommation pour effectuer enfin du travail de réduction des risques.

L'engagement des hôpitaux de la région dans la démarche de réduction des risques se poursuit avec la mise à disposition de « boîtes flash » que nous leur livrons régulièrement. En 2015, nous avons ainsi distribué aux eHnv (sites d'Yverdon et de La Vallée) et aux HIB (sites de Payerne et d'Estavayer-le-Lac) 260 « boîtes flash » contenant chacune le matériel nécessaire pour 2 injections. Nous les remercions ici pour cette précieuse contribution.

2202 Contacts intervenants extérieurs soit près de 9 par jour



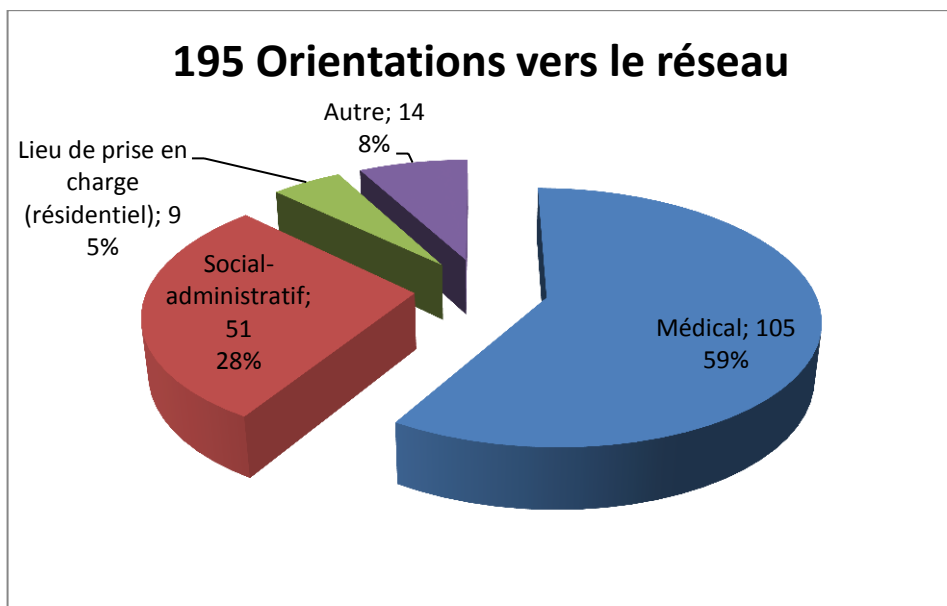
347 Accompagnements extérieurs soit 1.5 par jour



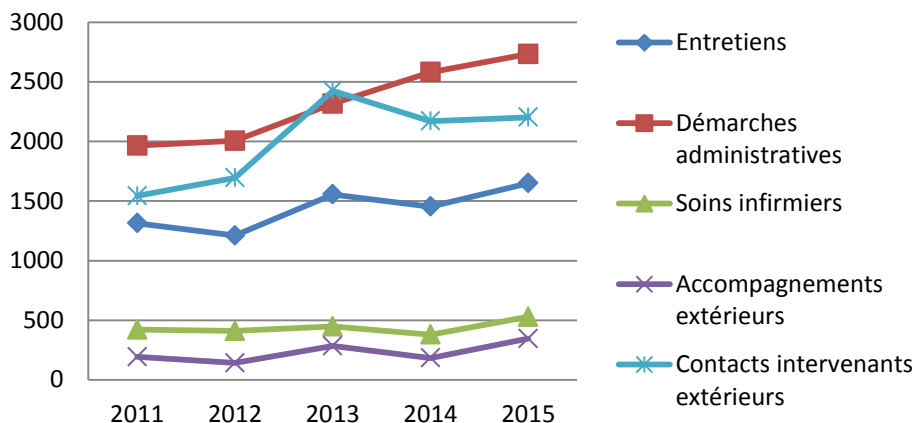
Avec l'arrivée d'une personne supplémentaire dans l'équipe, nous avons augmenté notre disponibilité pour des accompagnements extérieurs. Depuis l'origine, la volonté a été d'inscrire nos clients dans la réalité extérieure, de créer des ponts vers l'extérieur, de les orienter et de les accompagner dans le réseau médico-social.

L'augmentation constante de la fréquentation du centre nous a poussés à questionner cette intention, à la réaffirmer et à la transformer en réalité. Si nous voulions pouvoir accueillir les nouveaux usagers, il fallait consolider les « passerelles de sortie » permettant de « s'essayer sur l'extérieur », de s'autonomiser, de s'affranchir de Zone Bleue.

Travailler avec le réseau demande une disponibilité et un investissement conséquents, parfois difficiles à concilier avec les impératifs de présence et de sécurité dans le centre d'accueil. Outre la création de la permanence hebdomadaire de Sainte-Croix et la mise à disposition de la prestation pour les autres communes de la région, le renforcement de l'équipe a permis d'augmenter le nombre d'accompagnements dans le réseau médico-social, juridique, associatif, caritatif et autres.



Prestations - évolution 2011 - 2014



Dispositif cantonal d'indication et de suivi pour les personnes toxicodépendantes (DCIST)

Dans le cadre du DCIST, nous avons eu 53 contacts avec des clients désirant effectuer un séjour dans une institution résidentielle pour des questions liées à la consommation de stupéfiants ou en cours de séjour, pour des réévaluations.

Education de proximité - Permanence à Sainte-Croix

Depuis l'été 2014, une éducatrice et un éducateur de Zone Bleue assurent une permanence chaque jeudi de 10 heures à 14 heures dans un café de Sainte-Croix. Le reste de la journée est consacrée à des accompagnements individuels de personnes ne fréquentant pas forcément Zone Bleue, principalement rencontrées durant les permanences.

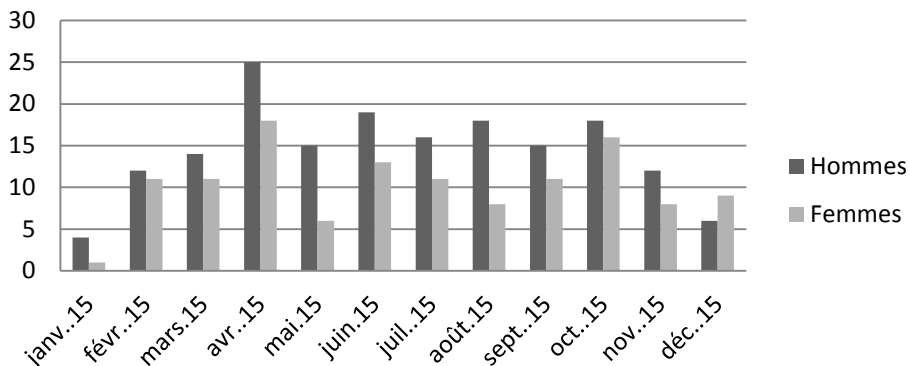
Ces permanences répondent à un réel besoin. En 2015, elles ont permis **305 contacts avec des personnes concernées par une consommation de substances psychoactives**, soit une moyenne de **6 à 7 personnes par permanence**. Une partie d'entre elles sont des personnes connues de Zone Bleue et 8 n'étaient pas connues. Ces dernières nous confortent dans la pertinence de développer cette prestation. Ces personnes n'avaient auparavant pas de contact avec le réseau médico-social spécialisé. La permanence constitue pour elles une porte d'entrée.

La proportion de femmes est largement plus élevée à la permanence de Sainte-Croix qu'à Zone Bleue. Elles y représentent 42% des personnes rencontrées (23% au centre d'accueil à Yverdon). 10 enfants ont accompagné leur parent.

Cette proportion de femmes plus élevée qu'à Zone Bleue alimente notre réflexion sur l'accessibilité aux prestations institutionnelles traditionnelles.

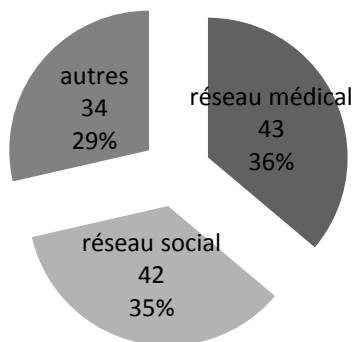
La majorité des personnes rencontrées vivent dans une très grande précarité psychosociale, avec très peu de contacts avec le réseau médico-social. Les quelques rares intervenants qui les accompagnent s'avouent démunis. La réalité est conforme à ce que nous présupposons, à savoir qu'elle est cachée dans la solitude et l'isolement des appartements. Certes nous rencontrons aussi certaines de ces personnes à l'extérieur, dans les espaces publics, mais la grande précarité reste cachée, plus encore dans les petites localités que dans les villes. La partie visible est sans doute celle qui « fait tache », celle qui fait parler ou qui choque, à juste titre, mais pour nous autres intervenants sociaux, la partie immergée est d'autant plus inquiétante. La première difficulté pour nous est d'approcher ces personnes et de les faire exister.

Permanences du jeudi à Sainte-Croix 305 contacts 6-7 personnes / permanence



Un important travail de réseau s'effectue. 119 contacts et collaborations avec le réseau médico-social ont eu lieu.

Permanences à Sainte-Croix 119 Contacts avec le réseau



Engagement dans des groupes de travail, des projets, rencontres avec le réseau et participation à la formation professionnelle

- Coordination des centres d'accueil à bas-seuil du canton (CABS), rencontres régulières entre les Directeurs des 4 centres
- Coordination du programme cantonal de prévention des maladies transmissibles – programme d'échange de matériel d'injection
- Groupe d'échange de pratique, dans le cadre du programme ci-dessus
- Dispositif cantonal d'indiction et de suivi dans le domaine de la toxicodépendance (DCIST), plateformes
- Groupe d'experts en addiction du canton de Vaud, en tant que représentant du secteur socio-éducatif ambulatoire et réduction des risques
- Programme DEPART, comité de pilotage cantonal et antenne régionale
- Programme de perfectionnement des médecins concernés par la toxicomanie (PPMT)
- Réseau Santé Nord-Broye, plateforme santé mentale et addiction adulte
- Coordination romande des institutions et organisations œuvrant dans le domaine des addictions (CRIAD)
- Commission Alcool de la Ville d'Yverdon-les-Bains
- Soupes du monde, participation à l'action du mois de décembre sur la place de la gare d'Yverdon, en collaboration interinstitutionnelle
- Plateforme réduction des risques du Groupement romand d'étude des addictions (GREA)
- Réseau médico-social : rencontres régulières avec les pharmacies, les hôpitaux somatiques et l'hôpital psychiatrique
- Unité de Traitement des Addictions pour le Nord vaudois, membre du conseil de Direction
- Contribution à plusieurs études et travaux de recherche

Plusieurs étudiant(e)s en travail social et en soins infirmiers ont effectué un stage à Zone Bleue



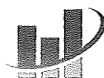
Bilan arrêté au 31 décembre

<u>ACTIFS</u>	2015	2014
	CHF.	CHF.
ACTIFS CIRCULANTS		
TRESORERIE	177'424.11	334'411.42
Caisse	1'384.40	1'882.90
Postfinance	17-657978-3 2'197.74	-1'069.46
C.S. c/privé	762247-00-1 170'861.02	331'359.48
UBS épargne	297-208080.MTR 2'980.95	2'238.50
CREANCES RESULTANT DE PRESTATIONS DE SERVICES	49'279.50	27'474.35
Actifs transitoires	14'577.35	27'474.35
Mandat centre de traitement	34'702.15	0.00
ACTIFS IMMOBILISES		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0.00	0.00
Cuisine	29'924.85	
Don Loterie Romande	-26'377.00	
à charge de l'Association	-3'547.85	
TOTAL DES ACTIFS	226'703.61	361'885.77
<u>PASSIFS</u>	2015	2014
	CHF.	CHF.
CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME		
DETTES RESULTANT DE PRESTATIONS DE SERVICES	25'980.95	145'227.20
Créanciers divers	20'243.45	37'006.15
Transitoire Projet UTAd	5'737.50	108'221.05
CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME		
FONDS ENGAGES	26'000.00	26'000.00
Réserve pour projets futurs	26'000.00	26'000.00
FONDS PROPRES	174'722.66	190'658.57
Capital de l'association	174'722.66	190'658.57
TOTAL DES PASSIFS	226'703.61	361'885.77



**Compte de résultat pour la période
du 1^{er} janvier au 31 décembre**

PRODUITS	2015	2014
	CHF.	CHF.
Subventions SSP	490'800.00	471'000.00
Subventions des communes	135'895.00	133'587.50
Cotisations des membres	2'000.00	1'450.00
Recettes de la cafetería	29'021.85	33'275.05
Prestations de service	409.20	706.40
Dons	5'000.00	5'150.00
Indemnités formation stages	8'685.00	7'365.00
Intérêts créanciers et divers	1'617.28	44.57
A déduire : pertes sur repas	-1'889.10	-21.00
TOTAL DES PRODUITS	671'539.23	652'557.52
CHARGES	2015	2014
	CHF.	CHF.
MARCHANDISES CAFETERIA ET ANIMATION	-36'954.00	-39'580.85
Achats marchandises	-27'537.25	-29'918.25
Frais animation	-9'416.75	-9'662.60
FRAIS DU PERSONNEL	-588'690.85	-555'315.70
Salaires bruts	-467'825.00	-447'213.50
Charges sociales	-112'908.10	-99'374.50
Frais du personnel	-7'134.95	-6'315.60
Frais de formation	-822.80	-2'412.10
ENTRETIEN LOCAUX ET INSTALLATIONS	-66'690.87	-74'148.96
Loyer du centre	-45'715.00	-45'920.00
Chauffage	-3'240.00	-4'989.00
Assurances diverses	-2'117.45	-1'958.00
Energies	-2'266.10	-2'791.45
Frais de nettoyage	-994.95	-1'689.25
Entretien du matériel, locaux et informatique	-7'734.32	-14'837.51
Achats matériel de soins, petites acquisitions	-1'075.20	-1'963.75
Solde travaux cuisine	-3'547.85	0.00
FRAIS ADMINISTRATIFS	-14'616.82	-13'860.50
Affranchissements	-811.00	-969.50
Frais AFPT	-3'111.30	-2'708.70
Téléphones	-4'160.40	-3'636.20
Frais et fournitures de bureau	-3'940.20	-3'956.90
Journaux, cotisations	-1'511.92	-1'462.60
Frais association	-702.00	-685.00
Frais annonces et divers	0.00	-74.30
Frais bancaires	-380.00	-367.30
RESULTAT DE L'EXERCICE (- = perte)	-35'413.31	-30'348.49



Résumé compte de résultat

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	CHF.	CHF.
TOTAL DES PRODUITS	671'539.23	652'557.52
MARCHANDISES CAFETERIA ET ANIMATION	-36'954.00	-39'580.85
FRAIS DU PERSONNEL	-588'690.85	-555'315.70
ENTRETIEN LOCAUX ET INSTALLATIONS	-66'690.87	-74'148.96
FRAIS ADMINISTRATIFS	-14'616.82	-13'860.50
RESULTAT DE L'EXERCICE (- = perte)	-35'413.31	-30'348.49
PROJET DCIST		
Dispositif cantonal d'incitation et de Suivi pour les personnes Toxico-dépendantes		
Produits de l'exercice	19'477.40	14'990.00
Charges de l'exercice	0.00	-4'237.70
PROJET CENTRE DE TRAITEMENT DES ADDICTIONS		
Report exercice précédent	108'221.05	38'207.50
Remboursement du solde au Service de la Santé Publique	-108'221.05	0.00
Produits de l'exercice	113'961.10	252'559.40
Charges de l'exercice	-113'961.10	-182'545.85
Résultat transféré à Bilan	0.00	-108'221.05
RESULTAT DE L'EXERCICE (- = perte)	-15'935.91	-19'596.19

Proposition relative à l'emploi du résultat

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	CHF.	CHF.
PERTES ET PROFITS AU BILAN	190'658.57	210'254.76
Résultat de l'exercice (- = perte)	-15'935.91	-19'596.19
CAPITAL DE L'ASSOCIATION, AU BILAN	174'722.66	190'658.57



Annexe

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
1 Obligations éventuelles en faveur de tiers		
1.1. Cautionnements	néant	néant
2 Actifs non disponibles		
2.1. Actifs mis en gage ou cédés	néant	néant
2.2. Actifs sous réserve de propriété	néant	néant
3 Dettes découlant de contrats de leasing	néant	néant
4 Assurance-incendie des immobilisations	150'000.00	150'000.00
Machines, installations, mobilier et véhicules		
5 Dettes envers des institutions de prévoyance	-	-
l'association est assurée auprès de Previva, fonds de prévoyance.		
6 Dissolution de réserves	néant	néant
7 Autres indications prévues par la loi	néant	néant
Il n'est pratiqué aucune dérogation au principe d'établissement régulier des comptes		
8 Réalisation de l'évaluation du risque	oui	oui

Yverdon-les-Bains, le 30 mars 2016.

- **Remerciements**

Nous adressons nos vifs remerciements :

- Aux instances qui soutiennent financièrement notre action, à savoir
 - Le Département de la santé et de l'action sociale du canton de Vaud,
 - Les Communes de la région qui participent au financement de Zone Bleue dans le cadre de la régionalisation de l'action sociale,
 - La Municipalité de la Ville d'Yverdon-Les-Bains,
 - Les membres de l'Association en faveur des personnes touchées par la toxicomanie (AFPT),
 - La fondation Dr. Alfred Fischer à Lausanne,
 - Les Tables Suisses,
 - La Loterie Romande
 - M. Thierry Broger, de la Société Epona et les vétérinaires du cabinet vétérinaire des Jordils Sàrl pour les permanences vétérinaires mensuelles
 - Les Etablissements hospitaliers du Nord Vaudois et l'Hôpital Intercantonal de la Broye pour leur contribution au programme de réduction des maladies transmissibles.
- Ainsi qu'à toutes les personnes ou institutions qui nous soutiennent par leur collaboration, leurs cotisations ou leurs dons
- Au service de la Santé Publique du Canton de Vaud, au service du médecin cantonal, à la Direction du DP-CHUV et à celle du Secteur psychiatrique Nord
- Merci enfin aux collaborateurs qui savent maintenir un cadre accueillant et structurant malgré les turbulences et au comité.

Yverdon-les-Bains, mai 2016

Horaires d'ouvertures :

Lundi à jeudi de 11h à 17h30

Vendredi de 11h à 16h

Permanence à Sainte-Croix le jeudi

Tél no 079 961 30 17

**AFPT – Association en Faveur des
Personnes touchées par la Toxicomanie**

Rue de Neuchâtel 4 – Case postale 58

CH – 1401 Yverdon-Les-Bains

Tél. 024/420.24.44

Fax 024/420.24.45

E-mail : zonebleue@bluewin.ch

Site internet : www.zone-bleue.ch